

Formation certifiante d'Entrepreneur du bien-vivre

Pour qui ?

- Particuliers demandeurs d'emploi ;
- Etudiants terminant leurs études (formation initiale) ;
- Salariés d'entreprise financés par leur entreprise ou en reconversion ;
- Personnes appartenant aux collectivités publiques ou dans le monde entrepreneurial- associatif en demande de compétences sur l'animation de territoire.

Cette formation est accessible aux titulaires d'un diplôme bac + 2.

Rythme proposé et calendrier 2019

Le parcours se déroule sur 6 mois, à raison de 2 modules par mois. Les sept premiers modules sont déployés sur 4 mois (à raison de 2 modules par mois). Le module de certification intervient 1 à 2 mois après la fin du dernier module.

Calendrier 2019 : une promotion à Lille en juin, une promotion à Lyon deuxième semestre.

Coût de la formation

7 500 € HT pour les candidats financés par leur entreprise.
6 500 € pour les autres candidats.

Pourquoi cette formation ?

Le parcours de formation « Entrepreneurs du Bien-Vivre » a pour ambition de forger les nouvelles compétences des professionnels de l'animation de territoire au service des collectivités, des associations et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Plusieurs enjeux se posent :

- Comment palier aux approches top-down mal vécues par les habitants du territoire ?
- Comment accompagner les initiatives locales, entrepreneuriales et associatives ?
- Comment construire des services adaptés aux problématiques locales, à partir des besoins des habitants ?

L'Entrepreneur du Bien-Vivre est une réponse à ces problématiques

- Il met en œuvre ses compétences pour co-construire un projet avec les habitants du territoire, les acteurs économiques dans toute leur diversité, et le monde associatif ;
- Au contact du territoire, il sensibilise ses habitants au concept de bien-vivre, il contribue à faire émerger et à accompagner les projets qui en découlent.



Objectifs pédagogiques

La formation vise à :

1. S'approprier une **méthodologie d'animation de territoire dans une logique de co-construction** avec ses différents acteurs (habitants, acteurs économiques, collectivités, élus, acteurs sociaux)
2. Etre en mesure de **sensibiliser les habitants d'un territoire au concept de bien vivre**
3. Mettre en œuvre les moyens permettant de **mobiliser et de faire émerger les projets** contribuant au développement du bien-vivre dans les territoires
4. Savoir **accompagner les projets émergents**

Programme

Un cursus d'une durée de 22 jours répartis en 8 modules

- **Méthodologie** - le métier d'Entrepreneur du Bien-Vivre - gestion de projet - initialisation d'un projet de territoire : 4 jours
- **Diagnostic de territoire, enquête qualitative** : 3 jours
- **Mobiliser et impliquer** - Animation de débats avec la controverse : 3 jours
- **Faire émerger les start-ups du bien-vivre** – la méthode Océan bleu : 3 jours
- **Montage d'évènements** - Communication numérique : 3 jours
- **Financement** des projets de territoire – crowdfunding : 2 jours
- **Connaissance de soi – Communication non violente** : 2 jours
- **Module final et certification** : 2 jours

Nota : une évaluation de la mise en œuvre des compétences acquises sera effectuée dans les 6 mois suivant la certification.

Durée du parcours

- La durée totale du cursus en présentiel est de 22 jours, soit 154 heures ;
- Le travail hors présentiel est estimé à : 282 heures ;
- Le total parcours est de 375 heures.

Aides au financement

Le parcours « Entrepreneur du Bien-Vivre » peut être :

- Financé par le candidat ;
- Financé par l'entreprise ;
- Financé partiellement par un fonds de financement, type Fongécif ; ou financé de façon mixte. Il appartient dans ce cas au candidat de contacter le fonds de financement dont dépend son entreprise.

Structuration du cursus et activités

Outre les modules en présentiel, le cursus intègre :

- Un **stage obligatoire** en entreprise ou en association (5 jours) ;
- Des **travaux en interessions**, en particulier : une cartographie d'acteurs, une analyse de la chaîne de valeurs sur une thématique donnée (méthode Océan Bleu : interviews d'acteurs, préconisations) ;
- La rédaction d'un **mémoire** à soutenir lors du module de certification ;
- Des échanges avec des **tuteurs** pour le suivi des travaux interession ;
- La prise de connaissances de données en **e-learning** (pour un équivalent de 7 jours).

Particularités pédagogiques

Priorité aux méthodes actives

- Le **parcours se veut essentiellement pratique**, en faisant des allers et retours constants entre la formation et travaux d'application dans les territoires des participants.
- L'équipe pédagogique est constituée de **professionnels experts** de l'animation de territoire et **d'enseignants chercheurs** en sciences sociales.
- Les **modules sont co-animés par des Entrepreneurs du Bien-Vivre** actuellement en poste qui font bénéficier les participants de leur retour d'expérience.
- Une attention particulière est accordée à **l'accompagnement individuel**, chaque participant étant suivi par un tuteur.
- La formation est le fruit d'un **partenariat** entre **Crois-Sens**, reconnue pour son expertise dans le développement économique et social des territoires, et **Pragma-tic**, spécialiste de l'ingénierie pédagogique et de la formation.

Renseignements

Jean-Yves Besombes
Directeur de programme
formation@crois-sens.org

Pragma-tic est organisme de formation référencé Dataoock.
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 1175 54248 75
auprès du préfet de région Ile-de-France.



Formation Entrepreneur du Bien Vivre

